

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

HABILITATION ELECTRIQUE H0/B1/B2/BR/BC - INITIAL

GRETA des Yvelines (78)

Lycée Viollet le Duc - 78640 Villiers Saint Frédéric

OBJECTIFS

Destinée au personnel électricien, la formation habilitation électrique H0/B1/B2/BR/BC prend appui sur le cadre réglementaire strict de l'INRS.

Cette formation vise à :

- Identifier et analyser les risques électriques dans un local, une armoire ou en champ libre
- Identifier, repérer et mettre en œuvre les EPI et les EPC. Réaliser une consignation et rédiger les documents nécessaires (BC)
- Rendre compte auprès du chargé d'exploitation
- Réaliser une intervention d'entretien et de dépannage et rédiger les documents nécessaires (SBR)
- Rédiger les documents nécessaires (B2)

CONTENU

Programme

- Accueil
- Tronc commun 2 :
 - Introduction à la sécurité électrique et réglementation
 - Les risques électriques (effets et exemples d'accidents) et leur prévention,
 - Les rôles et titres d'habilitation : principe, définition et symboles Les appareillages en Basse Tension, les limites, les zones d'environnement et opérations liées
 - Les documents écrits réglementaires
 - Les ouvrages électriques, les fonctions de l'appareillage, l'usage des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages et inter verrouillages.
 - Les équipements de protection individuelle et collective.
 - Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT).
- Complément spécifique pour chaque habilitation
 - Les travaux hors tension / La consignation et déconsignation / Intervention sous tension / Effectuer une analyse de risques / Réaliser des opérations de consignation en une étape et/ou deux étapes ...
- Evaluation et validation des acquis
- Bilan

Les méthodes, outils et supports pédagogiques :

- Formation interactive pour des participants pro-actifs
Exposé théorique avec illustrations concrètes.
Analyse de situations pratiques pour illustrer les principes de prévention
- Démonstrations pratiques et collaboratives avec des mises en situation réelles sur plateau technique composé d'installations électriques industrielles et domestiques permettant la mise en oeuvre des tâches professionnelles.
Cas pratiques
consignation des installations : simulation de consignation et déconsignation d'installation électriques.
Simulation de travaux sous tension : manipulation sécurisée des outils et équipements sous tension avec EPI/EPC.
Identification des dangers et mise en oeuvre des protections : travail sur des installations modèles pour reconnaître et corriger les risques électriques.
Mises en application pratique effectuées par chaque stagiaire
Contrôle des connaissances assurées régulièrement tout au long du stage
- Apports théoriques illustrés par des diaporamas et des vidéos pédagogiques pour délivrer les concepts théoriques de façon ludique et dynamique - Documentation technique, normative et réglementaire - Fiches techniques et supports de présentation - Logiciels de test et de certification des acquis théoriques dédiés au niveau d'habilitation
- Equipements adaptés à l'activité professionnelle, outillage, équipements de protection individuelle et collective (EPC, EPI) , matériels électroportatifs, appareils de mesure, VAT + Plan électrique
Tests théoriques informatisés ou écrits et tests pratiques
Installation électrique comprenant à minima un interrupteur, une prise, des bornes de raccordement, une armoire contenant des PNST en basse tension : Mises en application pratique effectuées par chaque stagiaire

PUBLICS

- Demandeur d'emploi
- Individuel
- Jeune adulte en insertion
- Compte Personnel de Formation
- Salarié
- Autre

DURÉE

De 21 h

DATES

Date de début : 01 juillet 2026

Date de fin : 03 juillet 2026

PRÉ-REQUIS

Sans diplôme

B1, B2, BC, BR : Avoir une expérience dans le domaine électrique.

Compréhension des bases électriques (lecture de schémas, principes de fonctionnement des installations).

Tout public ayant les prérequis et les caractéristiques ci dessous

B1 : Techniciens, agents de maintenance, électriciens ou opérateurs assurant l'exécution des opérations d'ordre électrique basse tension (BT) sous la conduite d'un superviseur

B2 : Personnel assurant la direction effective des travaux d'ordre électrique ou d'ordre non électrique.

BC : Personnel réalisant les consignations, déconsignations, mises hors tension, remises sous tension, gestions des procédures d'accès, de suivi et de contrôle correspondants.

BR Personnel chargé d'interventions d'entretien et de dépannage.

NIVEAU DE SORTIE

Sans niveau

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
Délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné et d'une attestation complétée de l'avis du formateur.
Attestation d'habilitation électrique (formation validée par l'employeur)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour
- Face à face
- Formation de groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation finale en fin de formation : QCM pour les connaissances (savoirs) et mise en pratique pour les compétences (grille d'observation des savoirs faire)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Formation en INTER-ENTREPRISE

Vous êtes demandeur d'emploi, en reconversion ou vous dépendez d'un OPCO des branches professionnelles des secteurs des services ?

***** VENEZ-VOUS FORMER AU GRETA DES YVELINES *****

Pour candidater, envoyez votre CV à contact@greta-yvelines.fr
Recrutement : tests de positionnement en amont de la formation.

COÛT

525€/personne

FINANCEMENT

- Auto-financement
- CPF
- Entreprise et OPCO
- France Travail

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Bâtiment et travaux publics
- Electricité, énergie

CONTACT

Accueil
01 30 85 78 78
contact@greta-yvelines.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

BIKORO Agnès
contact@greta-yvelines.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un apprenant en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements (matériel et/ou pédagogique) dans le cadre de sa formation.

Les équipes sont sensibilisées et mobilisées à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) pourra être demandée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.

